



Vérification de fonctionnement et d'entretien d'une installation d'assainissement non collectif (ANC) dont la charge brute de pollution organique est inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5 - Fiche déclarative

Le présent feuillet doit être renseigné préalablement à la visite de l'agent du SPANC (hors encarts « à renseigner par le SPANC »). En cas de location, l'occupant doit se rapprocher du propriétaire de l'immeuble. Ce feuillet sera remis à l'agent du SPANC et vérifié par ce dernier.

Informations générales

► COORDONNÉES DU DEMANDEUR

Je soussigné, Nom et prénom :

Propriétaire ☐ Office notarial ☐ Agence immobilière ☐ Autre ☐

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél : Courriel : @

Adresse de l'installation d'ANC (si différente de l'adresse du propriétaire) :

Code postal : Commune :

Tél : Courriel : @

Référence cadastrale de l'habitation assainie (section et numéro) :

Référence cadastrale de l'implantation de l'installation d'ANC (section et numéro) :

Par défaut l'adresse du propriétaire sera retenue comme adresse de facturation. Si vous souhaitez que la facture soit adressée à une autre personne, merci de le préciser (nom et coordonnées) :

Office notarial en charge de la vente :

Références du dossier :

Adresse :

Tél : Courriel : @

► CARACTÉRISTIQUES DE L'IMMEUBLE

Maison d'habitation individuelle

• Type de Résidence

☐ Principale ☐ Secondaire ☐ Location ☐ Autre (préciser :

Combien de **pièces principales* (PP)** l'habitation compte-t-elle ?

(En cas d'extension, indiquer le nombre de pièces principales* après travaux)

* Au sens de l'article R 111-1-1 du Code de la Construction et de l'Habitation, les « pièces principales » sont définies comme étant celles destinées au séjour ou au sommeil, par opposition aux « pièces de services » (cuisine, salle de bain, buanderie, etc.)

• Occupation

Nombre d'habitants permanents :

Si l'habitation n'est pas occupée en permanence :

Nombre d'habitants saisonniers/occasionnels :

Périodes d'occupation : mois/an

Autres immeubles

(locaux commerciaux, hôtels, ensembles immobiliers regroupés, sanitaires isolés, etc.)

Quel est (quels sont) le(s) type(s) de locaux qui sera (seront) desservi(s) par l'installation ?

Quelle est la capacité d'accueil de l'immeuble ou nombre d'usagers permanents ? personnes

Quel est le nombre d'Équivalents-Habitants retenu (si connu) ?
EH

Partie réservée à l'agent du SPANC

Autre information à disposition du SPANC, complémentaire et/ou contradictoire avec la déclaration

CARACTÉRISTIQUES DU TERRAIN

Superficie du terrain : m²

Terrain inondable : ☐ Oui ☐ Non

Présence d'une nappe d'eau* : ☐ Oui ☐ Non ☐ Ne sais pas

*hors niveau exceptionnel des hautes eaux

Alimentation en eau :

Consommation d'eau annuelle :m³

Présence d'un captage privé (prélèvement, puits, forage) à proximité ?

☐ Oui ☐ Non ☐ Ne sais pas

N.B. : il peut s'agir d'un captage situé sur la même parcelle ou sur une parcelle voisine

Si oui :

- l'ouvrage est-il déclaré ? ☐ Oui ☐ Non

N.B. : tout dispositif de prélèvement, puits ou forage, dont la réalisation est envisagée pour obtenir de l'eau destinée à un usage domestique au sens de l'article R. 214-5 du code de l'environnement, est déclaré au maire.

- l'eau est-elle utilisée pour l'alimentation humaine ?

☐ Oui ☐ Non

- l'eau est-elle utilisée pour l'arrosage de légumes destinés à la consommation humaine ?

☐ Oui ☐ Non

Caractéristiques de l'installation

Nombre d'habitations raccordées à l'installation :

L'ensemble des eaux usées est-il raccordé à l'installation ?

☐ Oui ☐ Non ☐ Ne sais pas

Les eaux pluviales sont-elles séparées de l'installation d'assainissement ?

☐ Oui ☐ Non ☐ Ne sais pas

Âge de l'installation

Âge réel : préciser la date de réalisation ou de réhabilitation de l'installation : / /

Si inconnu, tranche d'âge approximative :

☐ < 10 ans ☐ 10-15 ans ☐ 15-20 ans ☐ 20-25 ans ☐ > 25 ans

Entretien de l'installation

☐ Pas d'information disponible

Date de la dernière opération d'entretien : / /

Type d'entretien (vidange, changement de pièce, etc.) :

.....

Existence de justificatifs ? ☐ Oui ☐ Non

DOCUMENTS EXISTANTS (à présenter à l'agent du SPANC lors de sa visite)

- Plans
- Étude de sol et/ou de filière
- Photos des travaux
- Factures
- Justificatifs d'entretien
- Contrat d'entretien
- Autre (préciser) :

Partie réservée à l'agent du SPANC

- | | |
|------------------------------|------------------------------|
| ☐ Oui | ☐ Non |
| ☐ Oui | ☐ Non |
| ☐ Oui | ☐ Non |
| ☐ Oui | ☐ Non |
| ☐ Oui | ☐ Non |
| ☐ Oui | ☐ Non |
| ☐ Oui | ☐ Non |

S'il n'existe pas de plan précis de l'installation, merci de décrire le système en reportant les éléments suivants sur un schéma À JOINDRE EN ANNEXE, avec :

- Les limites de la parcelle
- L'habitation et le bâti annexe (garage, piscine, terrasse, etc.)
- La sortie des eaux usées de l'habitation (WC, eaux de cuisine et de salle de bain)
- Les différents éléments de l'installation d'assainissement (fosse, épandage, etc.)
- Le rejet des eaux traitées, le cas échéant
- Les voies de passage des véhicules
- Les puits, captages ou forages utilisés pour l'alimentation en eau potable, le cas échéant

Paiement et tarifs : Règlement à l'issue du contrôle par chèque, à l'ordre du Trésor Public ou par virement
Nos tarifs en vigueur sont publiés sur notre site internet

Je certifie l'exactitude des informations fournies et déclare avoir pris connaissance du règlement de service (téléchargeable et consultable sur www.cc-quebwiller.fr)

1. Les informations recueillies sur ce formulaire sont collectées par la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller (CCRG) (1 rue des Malgré-Nous – 68500 Guebwiller – infos@cc-quebwiller.fr) et sont nécessaires afin de permettre au SPANC de procéder au contrôle de votre système d'assainissement non collectif, conformément à la législation en vigueur.
2. La base légale du traitement est la mission d'intérêt public au regard du e) de l'article 6 du RGPD.
3. Toutes les informations demandées via ce formulaire doivent obligatoirement être renseignées, les données recueillies sont indispensables à la gestion du service. Un formulaire ne comportant pas toutes les informations demandées ne pourra pas être traité.
4. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : service Comptabilité et SPANC. La CCRG est susceptible de transmettre les données collectées à des organismes publics (tribunaux, autorité administratives...) si la loi ou les règlements l'exigent ou si elle reçoit injonction de le faire.
5. Les données sont conservées (en version papier et/ou numérique) pendant la durée nécessaire à l'exécution du service. À l'issue de l'exécution du service, celles-ci sont détruites ou archivées puis détruites conformément à la réglementation en vigueur. La CCRG met tout en œuvre pour garantir la sécurité de traitement des données collectées.
6. Conformément à la réglementation, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations vous concernant ; du droit à la limitation d'un traitement vous concernant et du droit, pour motifs légitimes, de vous opposer à ce que vos données fassent l'objet d'un traitement.
7. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter la CCRG : infos@cc-quebwiller.fr. Le Délégué à la Protection des Données (DPD) de la CCRG est le Centre de Gestion de Meurthe-et-Moselle - CDG 54 (personne morale) – cdg.fpt54@cdg54.fr – 2 allée Pelletier Doisy – BP 340 – 54600 Villers-lès-Nancy Cedex – 03 83 67 48 10.
8. Si vous estimez, après avoir contacté le DPD, avoir besoin de plus d'information ou que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez vous adresser à la CNIL (www.cnil.fr).

☐ J'ai lu et accepté les conditions ci-dessus

Fait à :, le

Signature



En prévision du passage de l'agent du SPANC, nous vous prions de rendre accessible l'ensemble de l'installation d'assainissement (couverts, ouvrages...)